



## Informations sur l'acquisition du langage

*Développement habituel du langage chez l'enfant*

### Premiers mois

- Babillage

- Vocalisations: «areu»

### 6-8 mois

- Syllabes répétées

- Vocalise quand on lui parle

### 12 mois

- Syllabes redoublées

- Premiers mots

- Réagit à son prénom

### 18 mois

- Mots reconnaissables en situation avec l'objet

- Imite (intonations, bruits, cris d'animaux)

- Fait des discours seul (jargon)

- Comprend des mots et consignes simples

### 2 ans

- Phrases avec juxtaposition de mots: «papa, pati»

- Parle de lui: «moi» ou prénom

- Montre des parties du corps sur ordre

- Comprend des ordres ou consignes complexes

### 3 ans

- S'exprime par phrases

- Utilise le «je»

- On peut bavarder avec lui

- Encore quelques difficultés à prononcer des mots complexes: «pestaclé», «craïn»...

- Chante ou récite des comptines

## Contacts 27 et 76

*pour le dépistage auditif néonatal en Normandie*

**Réseau de Périnatalité de Normandie  
Antenne de Rouen**

33 boulevard de l'Yser - 76000 ROUEN

☎ Standard : 02 32 20 53 06

Courriel : [audition2776@perinat-normandie.fr](mailto:audition2776@perinat-normandie.fr)

### CH de Dieppe

Avenue Pasteur - BP 219

76202 DIEPPE cedex

☎ Service ORL : 02 32 14 70 13

☎ Maternité : 02 32 14 76 54

### CHI Caux Vallée de Seine

Site de Lillebonne

19 avenue du Président René Coty

76170 LILLEBONNE

☎ Maternité : 02 35 39 36 36

### CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil

Rue du Docteur Villers

Saint-Aubin-lès-Elbeuf - BP 310

76503 ELBEUF

☎ Service ORL : 02 32 96 35 99

☎ Maternité : 02 32 96 35 23

### CH du Belvédère

72 rue Louis Pasteur

76130 MONT-SAINT-AIGNAN

☎ Maternité : 02 35 15 64 64

### CH Eure-Seine

Site d'Évreux

Rue Léon Schwarzenberg - BP 83

27015 ÉVREUX cedex

☎ Service ORL : 02 32 33 80 92

☎ Maternité : 02 32 33 80 87

### Groupe Hospitalier du Havre (GHH)

29 avenue Pierre Mendès France

76290 MONTVILLIERS

☎ Service ORL : 02 32 73 41 17

ou 02 32 73 41 19

☎ Maternité : 02 33 06 11 12

### CHI du Pays des Hautes Falaises

Site de Fécamp

100 avenue du Président

François Mitterrand

76400 FÉCAMP

☎ Service ORL : 02 35 10 90 38

☎ Maternité : 02 35 10 90 72

### CHU de Rouen

37 boulevard Gambetta

76000 ROUEN

☎ Service ORL : 02 32 88 82 01

☎ Maternité : 02 32 88 82 44

### CH de Gisors

Route de Rouen

27140 GISORS

☎ Maternité : 02 32 27 76 76

(poste 7624)

### Clinique Mathilde (Rouen)

7 boulevard de l'Europe - BP 1128

76175 ROUEN cedex

☎ Maternité : 02 32 81 10 10

### Hôpital Privé de l'Estuaire (HPE)

505 rue Irène Joliot Curie

76620 LE HAVRE

☎ Maternité : 02 52 68 02 02

### CH Eure-Seine

Site de Vernon

5 rue du Docteur Burnet

27200 VERNON

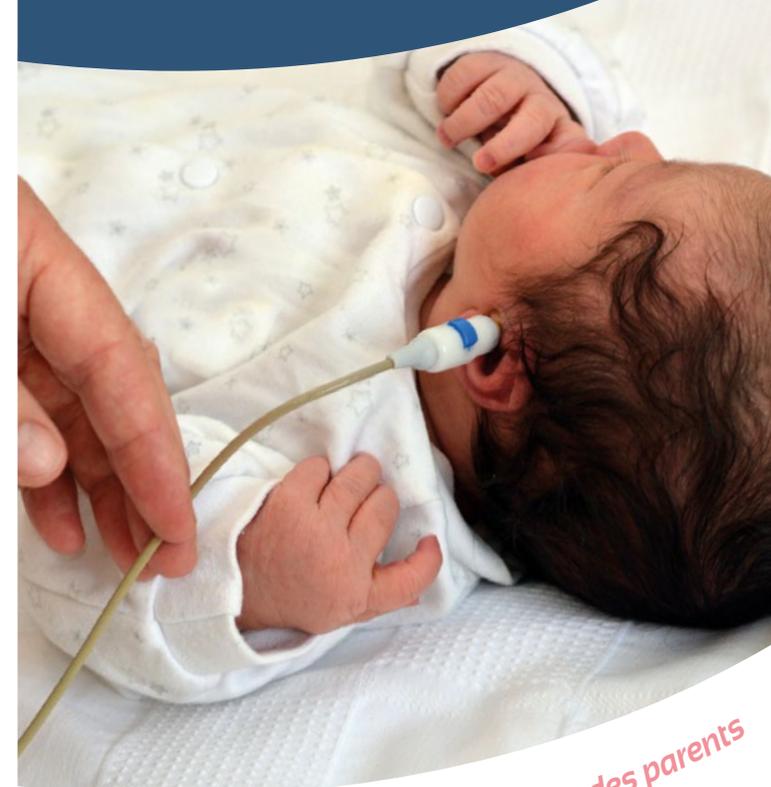
☎ Service ORL : 02 32 71 69 59

☎ Maternité : 02 32 71 66 00

Pour les RDV de reconvoque, merci de contacter en priorité les services ORL existants sinon les maternités

Vérification de l'audition ?

des NOUVEAU-NÉS en Normandie



*Document d'information à destination des parents*

Création : juin 2020. Réédition : août 2024 (V4)



# Pourquoi dépister ?

La surdit  est le handicap le plus fr quent   la naissance avec une pr valence de 1   3/1000 nouveau-n s atteints.

Le d pistage de la surdit  est syst matique au sein de chaque maternit . Il permet, si n cessaire, une prise en charge pr coce de l'enfant malentendant d s l' ge de 6 mois.

Ce d pistage sera r alis , apr s accord oral d'au moins un des deux parents et en sa pr sence.

L'objectif de ce d pistage est la mise en place pr coce des meilleures conditions pour favoriser le d veloppement du langage et la communication de l'enfant sourd au sein de la famille.

Ce programme est mis en  uvre par l'Agence R gionale de Sant  (ARS) et le R seau de P rinalit  de Normandie.

## V rification de l'audition des NOUVEAU-N S en Normandie



Votre enfant va b n ficier d'un d pistage auditif

Ce test a lieu entre le deuxi me et le quatri me jour apr s l'accouchement. Il est gratuit.



Il est rapide et indolore et consiste   mettre un  metteur r cepteur   l'entr e du conduit auditif pour enregistrer l'activit  des cellules de l'oreille interne,

et/ou de mettre deux oreillettes autour des oreilles de l'enfant et de coller des  lectrodes sur la nuque, le front et la partie inf rieure du cou.



### R sultats

- Si ce test est **CONCLUANT**, cela confirme la bonne audition de votre enfant   la naissance.
- Si ce test n'est **PAS CONCLUANT**, cela ne veut pas dire que votre enfant est mal entendant, mais cela n cessitera un contr le environ 3 semaines apr s la naissance. Ce contr le sera r alis  dans un service ORL ou dans votre maternit . Dans ce cas, vous serez convoqu s par courrier ou par t l phone et nous insistons pour que vous r pondiez positivement   cette convocation dans l'int r t de votre enfant.
- Si votre enfant n'a pas pu  tre test  avant sa sortie de la maternit , vous recevrez une convocation par le service ORL ou la maternit .

### Informations sur vos donn es personnelles

Le d pistage auditif n onatal implique la collecte de donn es relatives   la sant  de votre enfant ainsi que de donn es personnelles vous concernant pour assurer le suivi de votre enfant et nous permettre de vous recontacter si besoin. Ces donn es sont transmises de mani re s curis e au centre r gional de d pistage n onatal (CRDN CHU de Caen) puis compl t es si besoin et analys es par le R seau de P rinalit  de Normandie (RPN) qui est responsable de leur traitement.

Vous trouverez des informations relatives   ce traitement et   vos droits sur le site Internet du RPN

<https://www.perinat-normandie.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/>

Nous souhaitons insister sur un dernier point: un test **CONCLUANT** bien que tr s rassurant ne permet pas d'affirmer que l'enfant n'aura jamais de probl me auditif et tout doute sur l'audition de votre enfant, quelque soit son  ge, devra vous amener   consulter un m decin sp cialis  en Oto-Rhino-Laryngologie (ORL).

De m me, en cas de surdit  importante (appareillage auditif) chez un membre de votre famille, il est souhaitable de faire suivre votre enfant, (m me en cas de test rassurant   la maternit ), par un m decin ORL, tous les 6 mois, jusqu'  l' ge de trois ans.

Nous comptons sur votre compr hension et votre participation pour la r alisation de ce test.

Les  quipes soignantes de maternit , de n onatalogie et d'ORL.